

ACTUALITÉS

Phénologie

Fermeture de grappe / 1^{ères} parcelles à début véraison.

Mildiou

Risque faible sur les grappes, feuilles encore sensibles.

Oïdium

Risque faible sauf parcelles avec symptômes.

Black rot

Risque faible sauf parcelles avec symptômes.

Cicadelles vertes

Larves toujours présente, quelques grillures observées.

Cicadelles de la flavescence dorée

Dates de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire : [2^{ème} mes-sage réglementaire](#).

Tordeuses

Impact de la 2^{ème} génération très limitée. Fin des vols.

À surveiller

Flavescence dorée.

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Curseurs de risque

Mildiou :

Parcelles saines :



Parcelles avec symptômes :

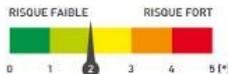


Oïdium :

Parcelles saines :



Parcelles avec symptômes :



Black rot :

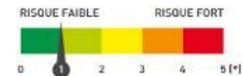
Parcelles saines :



Parcelles avec symptômes :



CV :



CFD :



Tordeuses :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Info

Ce bulletin est le dernier de la saison, un autre numéro sera publié fin août / début septembre pour faire un point sur l'état sanitaire de la vigne au moment des vendanges, puis un bulletin bilan paraîtra avant la fin de l'année.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/etre-agriculteur-lessentiel-a-savoir/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Phénologie

• Fermeture de grappe / 1^{ères} parcelles en début véraison

Toutes les parcelles du réseau ont atteint le stade fermeture de grappe (BBCH 79). Et 3 parcelles sont au stade début véraison (BBCH 81) : une parcelle de Grolleau noir dans le Layon et 2 parcelles de Gamay une dans la Sarthe et une dans les coteaux d'Ancenis. Le début de la véraison sur les autres parcelles ne devrait plus tarder à arriver.

De la grêle est tombée hier sur la commune de Saint-Just-sur-Dive, d'autres secteurs sont peut-être touchés. Des dégâts sur vignes ont été constatés.



Début véraison sur parcelle de Gamay – photo : S. Savary Cecoval

Région	Cépage	Fermeture de grappe (BBCH 79)	Début véraison (BBCH 81)
Coteaux d'Ancenis	Gamay		
	Pinot gris		
Layon	Cabernet Franc		
	Chardonnay		
	Chenin		
	Grolleau N		
Loire	Cabernet franc		
Pays de Retz	Chardonnay		
	Folle blanche		
	Gamay		
	Grolleau gris		
	Melon B		
Sarthe	Chenin		
	Gamay		
	Pineau d'Aunis		
Saumurois	Cabernet Franc		
	Chardonnay		
	Chenin		
Sèvre et Maine	Chardonnay		
	Folle Blanche		
	Melon B.		
	Merlot		

Stade majoritairement observé

Autres stades observés

Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)				Terranjou (49)				Chahaignes (72)				Pétosse (85)			
Calendrier	Thermomètre	Pluie													
jeu. 24 juil. 2025	17°C / 13°C 21°C	1mm		jeu. 24 juil. 2025	18°C / 13°C 23°C	0mm		jeu. 24 juil. 2025	18°C / 14°C 23°C	0.1mm		jeu. 24 juil. 2025	18°C / 12°C 23°C	0mm	
ven. 25 juil. 2025	19°C / 13°C 24°C	0.1mm		ven. 25 juil. 2025	20°C / 14°C 24°C	0.1mm		ven. 25 juil. 2025	19°C / 15°C 23°C	0.3mm		ven. 25 juil. 2025	20°C / 13°C 24°C	0mm	
sam. 26 juil. 2025	20°C / 14°C 24°C	0mm		sam. 26 juil. 2025	20°C / 14°C 25°C	0mm		sam. 26 juil. 2025	20°C / 14°C 24°C	0mm		sam. 26 juil. 2025	20°C / 16°C 25°C	0mm	
dim. 27 juil. 2025	19°C / 15°C 24°C	4.8mm		dim. 27 juil. 2025	19°C / 15°C 24°C	8.2mm		dim. 27 juil. 2025	19°C / 15°C 23°C	5.4mm		dim. 27 juil. 2025	20°C / 16°C 24°C	5mm	
lun. 28 juil. 2025	19°C / 13°C 24°C	0mm		lun. 28 juil. 2025	19°C / 14°C 25°C	0mm		lun. 28 juil. 2025	19°C / 14°C 24°C	0mm		lun. 28 juil. 2025	19°C / 14°C 24°C	0mm	
mar. 29 juil. 2025	20°C / 12°C 28°C	0mm		mar. 29 juil. 2025	21°C / 12°C 28°C	0mm		mar. 29 juil. 2025	19°C / 11°C 26°C	0mm		mar. 29 juil. 2025	21°C / 13°C 29°C	0mm	
mer. 30 juil. 2025	22°C / 15°C 31°C	0mm		mer. 30 juil. 2025	23°C / 15°C 31°C	0mm		mer. 30 juil. 2025	22°C / 14°C 30°C	0mm		mer. 30 juil. 2025	24°C / 16°C 32°C	0mm	
jeu. 31 juil. 2025	23°C / 15°C 31°C	0mm		jeu. 31 juil. 2025	22°C / 15°C 31°C	0mm		jeu. 31 juil. 2025	22°C / 15°C 30°C	0mm		jeu. 31 juil. 2025	25°C / 18°C 32°C	0mm	
ven. 1 août 2025	20°C / 13°C 30°C	0mm		ven. 1 août 2025	21°C / 13°C 30°C	0mm		ven. 1 août 2025	20°C / 13°C 29°C	0mm		ven. 1 août 2025	23°C / 15°C 31°C	0mm	
sam. 2 août 2025	21°C / 13°C 28°C	0mm		sam. 2 août 2025	20°C / 12°C 28°C	0mm		sam. 2 août 2025	19°C / 12°C 25°C	0mm		sam. 2 août 2025	22°C / 15°C 29°C	0mm	

Données et tableaux issus de Weather Measures



Des précipitations sont annoncées dimanche entre 4 et 8 mm selon les secteurs, ensuite le temps repart au sec. Les températures moyennes journalières devraient augmenter légèrement dans les jours à venir.

Remarque

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p.inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2025 via [ce lien](#).

MILDIU



Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

- En **H2** (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : une légère pluie est prévue dimanche (inférieure à 2 mm), puis plus rien. Les températures remontent petit à petit mais sans épisode caniculaire.
- En **H3** (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : même tendance qu'en H2, mais avec un épisode pluvieux plus important dimanche entre 5 et 10 mm de pluie.

Modélisation

Des contaminations ont été enregistrées sur certains secteurs avec les pluies importantes du week-end, de lundi et de mercredi. Le modèle simule de nouvelles contaminations uniquement en H3 avec des pluies significatives prévues dimanche.

Observation

Cette semaine, il y a peu d'évolution des symptômes de mildiou. Les pourcentages de parcelles touchées sont plus importants car il y a moins de parcelles observées.

On retrouve 50 % des parcelles touchées avec en moyenne 26 % des ceps touchés pour les parcelles traitées et 47 % pour les témoins non traités (TNT). Les symptômes sur feuilles restent limités avec en moyenne 4 % des feuilles atteintes. Seule 3 parcelles,

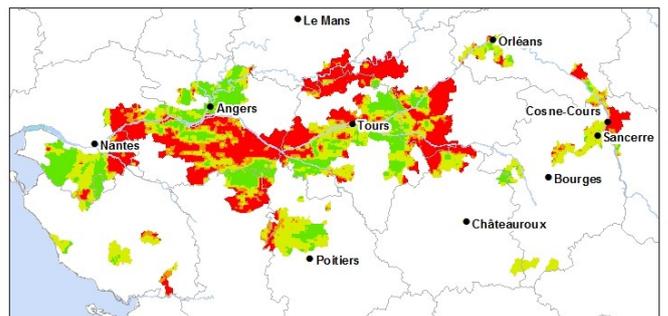
dans le 44, présentent des symptômes sur grappes entre 1 et 6 % des grappes touchées.

La situation est globalement saine en cette fin de saison.

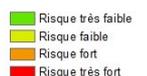
Risque

D'après le modèle, la situation redevient favorable au mildiou et le risque est en augmentation avec les cumuls de pluies importants des derniers jours. Mais la sensibilité de la vigne diminue fortement au stade fermeture de la grappe. Le risque est très faible sur les parcelles indemnes de symptômes. Pour les parcelles touchées par le mildiou, vigilance sur le feuillage en cas de nouvelles pluies significatives.

MILDIU - Risque :
simulée par le modèle au 23/07/2025



fait le 24/07/2025



Mildiou sur feuille de Chardonnay - photo : C. Bregeon CAPDL

Méthodes alternatives



La maîtrise de la vigueur des vignes est également un moyen de prévenir l'apparition des maladies cryptogamiques.

Il est également possible de faire appel à des méthodes alternatives telles que l'effeuillage qui contribue à aérer la zone des grappes. Attention cependant à ne pas effeuiller en période de forte chaleur afin d'éviter les brûlures.

OÏDIUM



Situation du vignoble

Comme pour le mildiou, le pourcentage de parcelles touchées augmente car moins de parcelles ont été observées cette semaine, mais en réalité peu de nouvelles parcelles présentent des nouveaux symptômes.

Des symptômes d'oïdium ont été observés sur 20 % des parcelles traitées avec en moyenne 9 % des ceps touchés. Sur les témoins non traités (TNT), 27 % sont touchés sur 21 % des ceps. Les attaques sur feuilles sont très faibles, avec moins de 1 % des feuilles touchées. Les attaques sur grappes sont présentes sur 14 % des parcelles avec en moyenne 3,5 % des grappes touchées pour les parcelles traitées et 9 % pour les TNT.

Ces symptômes ont été observés dans les 3 départements : 44, 49 et 72.

Modélisation

D'après le modèle, des contaminations primaires ont été enregistrées avec les pluies et de nouvelles pourraient avoir lieu avec des prochaines pluies (en H3).

Risque

L'épisode pluvieux a entraîné de l'humidité ambiante, mais les températures sont modérées, les conditions sont donc moyennement favorables au développement de l'oïdium. De plus, les fortes pluies ont pu lessiver l'oïdium déjà présent. Vigilance sur les parcelles touchées, le champignon peut s'y développer jusqu'à véraison. Sur les parcelles saines où les grappes sont complètement fermées, le risque est faible.

B BLACK-ROT



Situation

Les symptômes progressent peu, 9 % des parcelles traitées sont touchées sur en moyenne 3 % des ceps. Pour les témoins non traités (TNT), 17 % sont atteints sur 29 % des ceps. Les fréquences d'attaques sur feuille sont faibles, elles ne dépassent pas 1 %.

Des symptômes sur grappes ont été observés uniquement dans le 44, sur 3 parcelles traitées et 2 TNT, la fréquence d'attaque est en moyenne de 2,5 % des grappes.

Modélisation

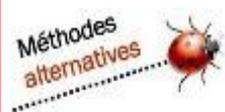
Le modèle simule de nouvelles contaminations à chaque pluie significative.

Risque

Le Black rot a un impact sur le rendement et la qualité du vin lorsqu'il se développe sur les grappes. L'état sanitaire du vignoble est plutôt sain et la sensibilité de la vigne diminue avec l'avancement des stades. Le risque est donc faible sur la majorité des parcelles. Restez vigilant sur des parcelles présentant des symptômes sur grappes notamment (ils peuvent continuer à se développer).



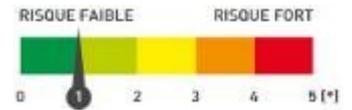
Black rot sur une grappe de Melon B. Les pynides sont bien visibles (points noirs) — photo : C. Bregeon CAPDL



Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchés (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.

CICADELLES

• Cicadelles vertes ou cicadelles des grillures



Observations

Des larves de cicadelles vertes sont observées sur 40 % des parcelles du réseau, avec en moyenne 25 larves sur 100 feuilles. Aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque. Les larves sont majoritairement au stade L3-L4, avec encore des L1-L2 et quelques L5.

Des symptômes de grillures ont été observés sur 22 % des parcelles avec en moyenne 16 % des ceps touchés.

Seuil indicatif de risque

Le seuil communément utilisé dans le vignoble se situe autour de 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne. Le risque lié aux cicadelles vertes est principalement lié aux grillures qui, lorsqu'elles sont très intenses, peuvent réduire l'activité photosynthétique de la plante, en particulier sur les cépages rouges.

Risque

Le risque est faible. Mais les dynamiques de population des cicadelles peuvent être très rapides et localisées. Pour une gestion du risque optimale il est important de surveiller les populations sur vos parcelles.



Symptôme de grillure sur Melon B...- photo : C. Boucton CAPDL



3 cicadelles vertes sur une même feuille.- photo : C. Bregeon CAPDL

• Cicadelles vectrices de la flavescence dorée



Observations

Plus qu'une seule parcelle présente 1 larve de cicadelle de la flavescence dorée sur 100 feuilles.

Date de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire ;

Le 2^{ème} message réglementaire sur la lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, précisant les dates du 3^{ème} traitement obligatoire est à retrouver sur le site de la DRAAF Pays de la Loire en [cliquant ici](#).

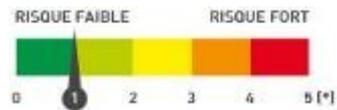
La lutte est obligatoire uniquement dans les situations ci-dessous :

- dans les pépinières et les vignes-mères de porte-greffes ou de greffons.

- dans les zones délimitées définies à l'article 1 de l'arrêté préfectoral N° 2025/DRAAF/34 du 20 février 2025, établies suite à la détection du phytoplasme de la flavescence dorée sur les communes de Bellevigne-les-Châteaux, Montsoreau et Saumur (49).

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

TORDEUSES



Situation au vignoble

Cette semaine, une seule ponte a été observée sur une parcelle du 44. Des perforations sont présentes sur 8 parcelles du réseau, essentiellement dans le 44 et une parcelle du Layon. On y dénombre entre 1 et 8 perforations pour 100 grappes. On retrouve des larves de Cochylys et d'Eudémis.

Le vol est quasiment terminé, seul un piège du Layon à piégé 4 cochylis cette semaine. Nous n'avons quasiment pas observé de vol d'Eudémis en 2^{ème} génération. Mais les larves sont bien présentes dans les perforations.

Globalement peu de pontes et de perforations ont été observées, il est très probable que les fortes températures début juillet ont perturbé la reproduction des tordeuses ou fait avorter les œufs.

Seuil indicatif de risque

Le risque est très dépendant de l'historique de la parcelle. Les pertes liées à la deuxième génération de tordeuses sont principalement dues aux perforations qui sont une porte d'entrée pour le botrytis. En cela, les risques liés à cette génération sont également liés aux conditions climatiques au moment de la maturation des baies. Pour évaluer le risque de façon plus précise pour chaque parcelle il est très important à ce stade de **vérifier la présence de pontes et de perforations sur les baies.**



Perforations sur baies de Chardonnay (à gauche) et larves de Cochylys (à droite) - photo : C. Boucton CAPDL



Larve d'Eudémis sortant d'une baie de Melon B. - photo : C. Bregeon CAPDL

À SURVEILLER



• Flavescence dorée

La flavescence dorée est une maladie très dommageable pour les vignobles. C'est une des jaunisses de la vigne, elle est causée par un phytoplasme qui est classé comme organisme de quarantaine. Le principal vecteur de la flavescence dorée est une cicadelle inféodée à la vigne : *Scaphoideus titanus* qui transmet le phytoplasme en se nourrissant.

Biologie du phytoplasme

La cicadelle vectrice acquiert le phytoplasme en se nourrissant sur un cep déjà atteint. Ce dernier se reproduit dans les glandes salivaires du vecteur (il n'y a donc pas de transmission à la génération suivante). Il est ensuite excrété lors de la prise de nourriture de la cicadelle sur un pied sain et va circuler dans la plante via la sève.

Le phytoplasme réduit l'activité photosynthétique de la vigne et le transport des nutriments, il diminue la qualité des raisins et peut assécher les grappes ce qui entraînent des pertes de rendements et à terme la souche contaminée meurt.

Dégâts et nuisibilité

La flavescence dorée entraîne des symptômes qui sont caractéristiques des jaunisses de la vigne (maladies causées par des phytoplasmes) tel que le Bois noir. Les symptômes des jaunisses ne sont pas distinguables, seule une analyse peut confirmer ou infirmer la présence de la maladie.

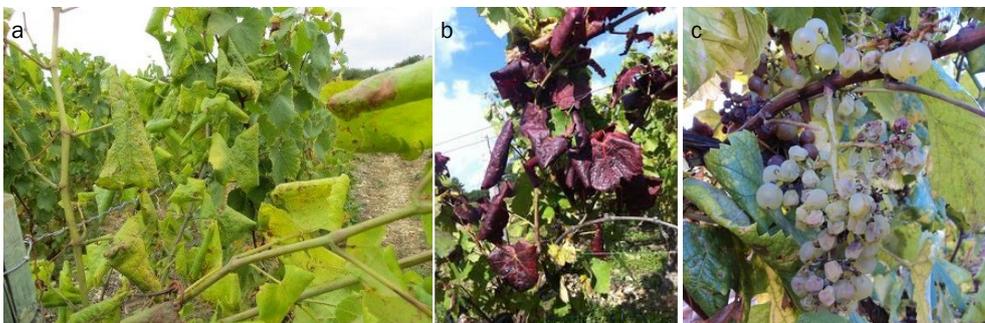
Les symptômes caractéristiques des jaunisses sont :

- feuilles rougissantes ou jaunissantes (selon le cépage) qui s'épaississent et se retournent vers l'intérieur, craquantes,
- absence d'aoûtement, le bois reste vert, caoutchouteux, le port est pleureur,
- les baies dépérissent et sèchent.

Statut réglementaire

Le nouveau **règlement européen santé des végétaux 2016/2031** est entré en application le 14 décembre 2019. Dans ce cadre, le **phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne** a été classé comme **organisme de quarantaine (OQ)** de l'Union (**annexe II B** du règlement d'exécution 2019/2072/UE). Ce règlement d'exécution établit une harmonisation dans l'Union des mesures de protection contre les organismes nuisibles des végétaux.

Le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne continue d'être de lutte obligatoire de façon permanente et en tout lieu dans l'UE et de faire l'objet au niveau UE d'une obligation de mise en place de **plans de surveillance pluriannuels**. Toutefois dans certaines zones de l'UE où le phytoplasme ne peut plus être éradiqué, une stratégie d'enrayement peut venir remplacer la stratégie d'éradication dans ces zones délimitées établies en application du règlement d'exécution 2022/1630/UE. Au niveau national, la lutte contre la Flavescence dorée et son insecte vecteur est déterminée par l'arrêté du 27 avril 2021.



Symptômes de jaunisse de la vigne (flavescence dorée ou bois noir) sur feuillage d'un cépage blanc (a), d'un cépage rouge (b) et sur grappe (c) – Source : «stop flavescence Bourgogne »

J'ai un doute sur un cep, que faire ?

Si au cours de vos observations ou interventions dans les parcelles vous repérez des ceps présentant les symptômes de jaunisses, **pas de panique ! Repérez le cep** (n° du rang, n° du cep + repérage avec de la rubalise, du ruban adhésif ou une bombe de peinture) puis **contactez le SRAL** (02 41 72 32 32). En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie. Si vous souhaitez un deuxième avis, n'hésitez pas à contacter vos conseillères. **La prospection et le dépistage sont deux points fondamentaux dans la lutte contre la propagation de la maladie, votre vigilance et votre contribution sont primordiales !**

BIODIVERSITÉ

Cette semaine, des auxiliaires ont été observés sur le réseau : des chrysopes sur 33 % des parcelles, des larves de coccinelles sur 8 % et des syrphes sur 10 %.



Chrysope adulte : C. Bregeon CAPDL

• Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :

